

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE** 19 juin 2007**RAPPORT ANNUEL DE LA CARRA 2006****Camouflage, stratégie ou réécriture au bureau de la Ministre du Conseil du trésor ?**

Habituellement, la Commission Administrative des Régimes de Retraite et d'Assurances (CARRA) publie son rapport annuel vers la fin mars de chaque année. Selon les informations que nous avons, le rapport annuel 2006 serait au bureau de la Présidente du Conseil du trésor (CT) depuis quelques semaines.

L'Association Démocratique des Retraités (ADR) s'informait, il y a maintenant trois semaines, auprès du bureau de la Ministre, du moment où le rapport annuel 2006 de la CARRA allait être déposé en chambre. La réponse obtenue a été la suivante : «Il sera probablement déposé vers le 8 juin mais nous allons faire des vérifications.»

Après vérifications, la porte-parole du CT nous affirmait qu'il serait déposé le 14 ou 15 juin. Or le 14 juin, nous recevions un autre appel téléphonique nous annonçant que le rapport annuel serait déposé tard à l'automne, sans autres explications.

De deux choses l'une, ou bien la Ministre veut faire réécrire certains passages du rapport annuel ou elle veut reporter intentionnellement des informations. Serait-ce du camouflage ou de la stratégie ?

Il importe de se souvenir qu' au rapport annuel de la CARRA 2005, il y avait un surplus comptable de 10,7 \$ milliards dans la seule part des cotisants. Les rendements **projetés** par les actuaires de la CARRA, pour les années 2003 à 2005, étaient de 7,4% par année (7,3%, 7,4%, 7,5%) et les rendements réels ont avoisiné les 14% (15%, 11,6%, 13,8%).

Pour l'année 2006, selon le rapport annuel de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec, la CARRA a obtenu des rendements 14,2% comparés aux prévisions des actuaires de la CARRA de 7,4%. Cette différence entre le réel et les prévisions ferait bondir le surplus comptable à près de 14 milliards de dollars.

Si la Ministre tarde à publier le rapport avec un autre surplus comptable majeur, serait-ce qu'elle veut éviter ou retarder la pression de la part des retraités qui réclameront avec encore plus de vigueur et de conviction que justice leur soit rendue dans les plus brefs délais.

L'ADR demande aux partis politiques d'opposition de forcer la Ministre à se commettre sans délais. La transparence l'exige.

Source : Huguette Portugais